

1er mars 2022

Communiqué de presse

## **LE CHEMIN DE LA PAIX EST LE SEUL RAISONNABLE.**

Le Parlement européen s'est réuni aujourd'hui suite à l'agression ordonnée par Vladimir Poutine contre le peuple ukrainien. L'examen d'une résolution non contraignante était à l'ordre du jour.

Nous avons voté en faveur de la condamnation totale de cette agression, en violation de tous les principes essentiels du droit international. Nous avons approuvé également les annonces d'aides humanitaire à destination du peuple ukrainien et soutenons toutes les initiatives de solidarité qui seront prises par les Etats membres pour venir en aide aux populations qui fuient les zones de guerre.

Notre délégation a également déposé et fait adopter des amendements appelant à des négociations dans le cadre de l'OSCE pour obtenir un arrêt immédiat des hostilités, le retrait des forces armées russes et la recherche d'une solution de long terme garantissant la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine au sein d'un nouveau système de sécurité collective européen. Nous saluons également l'adoption de nos amendements visant à accueillir les réfugiés sans aucune discrimination et à adopter des mesures de compensations pour les ménages qui subiront une augmentation en conséquences des sanctions économiques.

Mais nous déplorons que plusieurs passages du texte se fourvoient dans une logique d'escalade militaire face à la Russie. Ainsi, nous avons voté contre les paragraphes qui se prononcent en faveur des livraisons d'armes à l'Ukraine, qui entraîneront un plus grand déchaînement de violence dont le peuple ukrainien sera la première victime. Nous rejetons également les points appelant au renforcement de l'OTAN, en particulier à proximité des frontières de l'Union européenne et de la Russie.

Enfin, nous avons voté contre les parties de la résolution demandant d'accélérer l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne. Car il est essentiel que toutes les parties impliquées fassent preuve de sang froid et n'entreprennent aucune action susceptible de mettre en danger le règlement pacifique du conflit.

Malgré ces points problématiques, nous avons fait le choix, en conscience, de voter en faveur de cette résolution non contraignante. En effet, c'est la condamnation unanime de l'agression russe, la solidarité avec le peuple ukrainien et la priorité aux initiatives diplomatiques qui doivent l'emporter à cette heure. Mais nous nous opposerons fermement à toute logique de renforcement de l'OTAN, à toute mesure qui contribue à l'escalade militaire et à toute provocation qui nous éloignerait durablement du chemin de la paix. Car ce chemin difficile est le seul raisonnable.

**Délégation France insoumise au Parlement européen**

**Contact Délégation France insoumise**

Cassandra Serier - +33 6 48 75 49 32